**INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA DEMANDE DE VISA ÉLECTRONIQUE**

**Cher client, nous vous recommandons de ne pas demander votre visa trop tôt, car il pourrait expirer avant la date prévue de votre voyage.**

**Veuillez noter que la validité du visa commence à la date de sa délivrance. Nous vous conseillons donc de demander votre visa environ un mois avant la date de votre départ afin d'éviter tout problème éventuel.**